

Constable spéciale ou constable spécial à la sécurité des édifices gouvernementaux

- **Numéro**

E30310SRS00954265006

- **Ministère ou organisme**

Ministère de la Sécurité publique

- **Région**

08 Abitibi-Témiscamingue

- **Corps-classe d'emplois**

303.10 - Constable spécial à la sécurité dans les édifices gouvernementaux

- **Catégorie d'emplois**

1 - Emplois d'agents de la paix

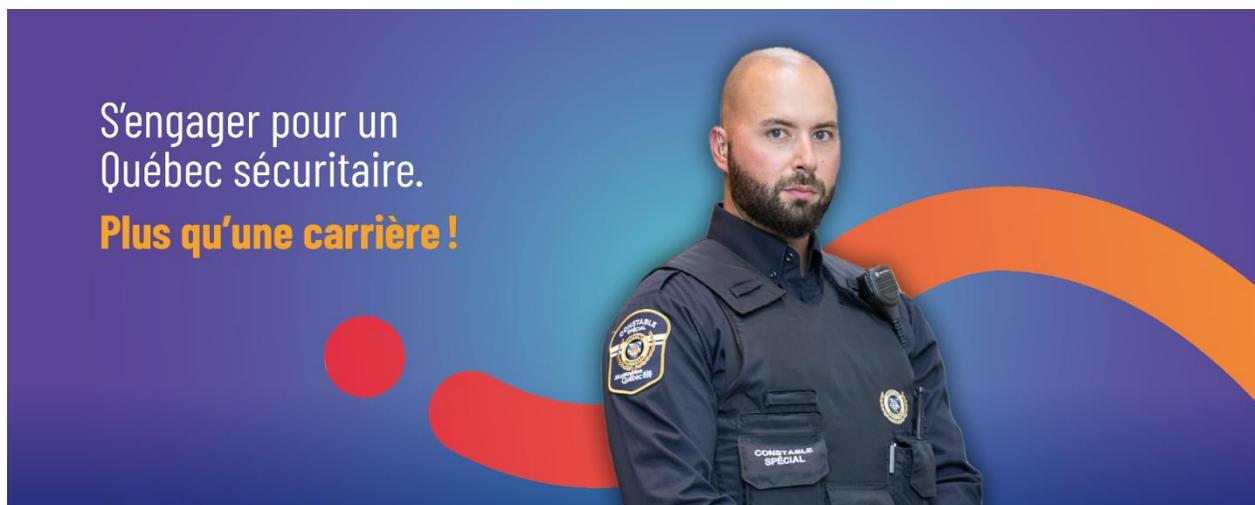
- **Période d'inscription**

2024-06-18 - 2024-07-03

- **Domaine d'emplois**

Justice et protection du public

Renseignements généraux



Vous êtes à la recherche d'un emploi où vous pourrez contribuer à la sécurité du public?

Constable spéciale ou constable spécial à la sécurité des édifices gouvernementaux

Plusieurs emplois réguliers sont à pourvoir au palais de justice d'Amos, Rouyn-Noranda et Val d'Or.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le métier ? [Veuillez cliquer ici !](#)

Lorsque vous soumettrez votre candidature, veuillez mentionner, dans la section « Autres renseignements », la ou les ville(s) où vous souhaitez exercer cet emploi.

Ministère de la Sécurité publique : Sous-ministériat des affaires policières (SMAP) — Direction générale de la sécurité de l'État (DGSÉ) — Direction de la sécurité dans les palais de justice (DSPJ).

Notre grande mission : Assurer la sécurité du Québec par la prévention, l'intervention et le partenariat.

Les défis que nous vous proposons :

- Assurer le maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique par des activités de prévention, de contrôle, de surveillance, d'escorte et de garde;
- Prévenir le crime et les infractions aux lois afin d'assurer la protection et l'intégrité physique des personnes, des biens et des édifices gouvernementaux;
- Procéder à des arrestations et à des expulsions pour certains édifices;
- Effectuer et coordonner des évacuations;
- Donner les premiers soins et fournir son assistance aux policiers ou aux pompiers lorsque la situation l'exige.

Dans l'exercice de ses fonctions, **la personne titulaire de l'emploi devra être armée.**

Échelle de traitement : De 49 070 \$ à 67 270 \$* (basé sur un horaire de travail de 40 heures par semaine).

Les montants associés aux différents échelons peuvent être consultés sur le site Web du [Secrétariat du Conseil du trésor](#).

*Ces montants incluent une prime de 6,25% relative à l'organisation du travail. À cela s'ajoute une prime temporaire afin de favoriser la rétention et la stabilité d'emploi (3%) et une prime temporaire relative aux tâches d'incarcération de détenus (3%).

La formation qualifiante d'une durée de neuf semaines à l'école nationale de police est déboursée par l'employeur et les participants sont rémunérés au salaire minimum. À cela s'ajoute une majoration de 11,12%, menant le taux horaire à 17,50\$ pendant la durée de la formation. L'échelle de traitement de constable spécial prend effet dès la première journée suite à la formation qualifiante.

Pourquoi choisir notre organisation :

- Des possibilités d'avancement diversifiées et de multiples formations continues en emploi;
- La chance de voyager partout à travers la province, dans le cadre de vos mandats;
- Un uniforme de travail fourni par l'employeur;
- La possibilité de prendre part à différents mandats stimulants et particuliers;
- Une direction qui valorise le travail d'équipe;
- L'occasion de mettre à profit votre expérience afin de défendre et veiller au bon déroulement des affaires judiciaires.

Profil recherché

La personne désirant obtenir cet emploi doit également :

- Faire preuve de leadership;
- Aimer le travail d'équipe et de collaboration;
- Être axée sur le service client et démontrer une grande maîtrise de soi;
- Posséder de grandes capacités d'adaptation, de motivation et de mobilisation.

Ce qu'il vous faut pour faire partie de l'équipe :

- Détenir un diplôme d'études secondaires.
 - Une personne qui a un nombre d'années de scolarité inférieur à une 11e année ou à une 5e année du secondaire peut compenser chaque année de scolarité manquante par deux années d'expérience de travail rémunéré ou non, y compris la charge de travail familiale.
 - Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par une année de scolarité pertinente de niveau égal ou supérieur. Le DES peut également être compensé par une attestation de spécialisation professionnelle ou un diplôme d'études professionnelles.
 - Pour être considérée, toute scolarité effectuée hors du Canada doit faire l'objet d'une évaluation comparative (attestation d'équivalence) délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
- Posséder la citoyenneté canadienne.
- Avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions.

Atouts :

- Détenir un permis de conduire valide de classe 5;
- Détenir de l'expérience en tant qu'agent de la paix;

- Détenir de l'expérience dans le domaine de la sécurité;
- Avoir réussi une formation portant sur le maniement des armes à feu et/ou posséder un permis d'arme à feu.

Vos dernières obligations avant d'atteindre votre objectif :

- La personne retenue devra satisfaire à un **examen médical** démontrant qu'elle est apte à exercer des fonctions de constable spécial. Cet examen est sous la responsabilité de l'employeur qui peut en déléguer l'administration.
- La personne retenue devra être de bonnes mœurs et satisfaire aux exigences d'une **enquête de sécurité**. Elle devra également ne pas avoir été reconnue coupable, en quelque lieu que ce soit, d'un acte ou d'une omission que le Code criminel décrit comme une infraction;
- Réussir ou avoir réussi l'une des deux formations qualifiantes pertinentes rémunérées au salaire minimum dispensées par l'**École nationale de police du Québec (ENPQ)**, soit le Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie ou le Programme de formation des constables spéciaux des palais de justice. À noter que les coûts de la formation à l'ENPQ sont entièrement déboursés par l'employeur.

Les candidats admissibles devront obligatoirement se soumettre à un examen en ligne qui aura lieu le lundi 8 juillet 2024 au moment de leur choix entre 6 h am et 21 h pm.

Modalités d'inscription

Le défi vous intéresse ?

Période d'inscription : Du 18 juin au 3 juillet 2024, à 23 h 59.

Pour soumettre votre candidature, vous devez cliquer sur « Poser ma candidature ». Prenez note que l'inscription doit **obligatoirement** s'effectuer à l'aide du formulaire d'inscription en ligne. Seuls les renseignements contenus dans votre formulaire d'inscription seront considérés.

Important : Afin de valider votre admissibilité à l'emploi, nous vous demandons de déposer à votre dossier de candidature, **une copie de vos diplômes ainsi qu'une copie de votre évaluation comparative** (attestation d'équivalence) délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Veillez noter qu'il est de votre responsabilité de fournir un dossier complet et détaillé. Il est important **de bien détailler vos expériences de travail**. C'est notamment avec cette information que les candidatures répondant le mieux au profil recherché seront repérées. **Lorsque vous aurez soumis votre candidature, les informations contenues dans le formulaire ne pourront plus être modifiées.**

Aucune candidature transmise par courrier, courriel ou télécopieur ne sera acceptée.

Les personnes jugées admissibles sur la base des renseignements contenus dans le formulaire d'inscription seront invitées à participer à une séance d'examen en ligne.

Seules les personnes retenues dont la candidature aura été retenue pour l'entrevue seront contactées.

Ce ou ces postes sont à pourvoir dans la ou les villes suivantes : Amos, Rouyn-Noranda et Val d'Or.

Informations sur les attributions de l'emploi : dasso-emploi@msp.gouv.qc.ca

Informations sur le processus de sélection : dotation-drh@msp.gouv.qc.ca

Informations sur les modalités d'inscription en ligne :

Si vous éprouvez des difficultés à postuler en ligne ou si vous croyez nécessaire d'apporter des modifications à votre formulaire pendant la période d'inscription, vous pouvez communiquer avec le Centre d'assistance en dotation pour la région de Québec, au 418 528-7157, ou ailleurs au Québec, au numéro sans frais au 1 866 672-3460.

La fonction publique du Québec applique des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des femmes (pour certaines classes d'emplois particulières), des membres des minorités visibles et ethniques, des personnes handicapées, des anglophones et des Autochtones.